

La Lettre de l'AIRe



n°13—Octobre 2022

Cette lettre d'information aux adhérent·es et aux partenaires propose de faire le point sur l'actualité de l'association des DITEP et de leurs réseaux qui oeuvre pour améliorer en permanence l'accompagnement des enfants, des adolescents et des jeunes adultes ayant des difficultés psychologiques en lien avec leurs familles.

Chèr.es collègues,

Chèr.es adhérent.es,

Dans une rentrée socialement agitée, l'actualité politique de l'Association est actuellement très riche avec, notamment des rencontres organisées avec Mme Guylène MOUQUET-BURTIN, conseillère Parcours de l'Enfant et Éducation de Madame Charlotte CAUBEL, et Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée chargée des personnes handicapées. Ces échanges sont l'occasion de présenter les projets en cours mais aussi de faire valoir nos axes de militance.

Nos universités d'été se sont tenues à Arras, les 30 septembre et 1^{er} octobre. L'année dernière, nous avons pu dégager et développer plusieurs axes qui nous caractérisent et nous réaffirment comme acteurs engagés et militants.

Cette première mise de fond a nourri les réflexions qui ont suivi et la co-construction de notre projet stratégique qui doit fixer nos orientations et notre cadre d'actions sur plusieurs années. L'ambition de ce projet est de faire de l'AIRe une force d'impulsion, de renforcer la militance collective en s'appuyant sur un engagement de terrain et incarné dans les territoires.

L'enjeu, aujourd'hui est de réfléchir à la manière dont nous pouvons faire mouvement et capter l'attention des pouvoirs publics. Comment faire en sorte que le dispositif dans ses différentes composantes et caractéristiques puisse être modélisé ? C'est pourquoi, le conseil d'administration de l'AIRe chemine depuis le mois de mai dernier avec Marie-Anne Montchamp.

Lors de ces universités d'été, après l'intervention de Cynthia FLEURY portant sur ces travaux et une présentation de son ouvrage « Le soin est un humanisme », Marie-Anne MONTCHAMP a confronté cet apport à notre référentiel mettant ainsi en perspective la singularité de l'approche clinique portée par l'AIRe à travers le Dispositif ITEP dans le contexte contemporain de la protection sociale.

Les travaux ont permis d'identifier les éléments qui doivent nous conduire à définir et assumer notre modèle lequel sera décliné dans un *Manifeste* qui viendra rendre plus lisible notre positionnement.

Les universités ont également été le moment de partager le support de décompte de l'activité en dispositif, travaillé entre la région Auvergne Rhône Alpes et la région Hauts de France, et de recueillir les avis des participants sur cette proposition de calcul. Il a été décidé du lancement d'une expérimentation dans des régions volontaires (cf article ci-joint).

Enfin le Comité scientifique de l'Aire travaille au démarrage du travail de recherche relatif au profil des adolescents en Dispositif ITEP. Le lancement de l'étude devrait avoir lieu 25 octobre. Ce dossier important pour notre association, fera l'objet d'un point d'information régulier dans la Lettre de l'AIRe.



Armelle Danvin –Secrétaire générale adjointe

Christophe Buisson – Vice-Président

Présentation des résultats de l'enquête « Structuration du soin dans les DITEP »

Le Groupe de travail "santé mentale" de l'AIRe constatant les difficultés rencontrées par les DITEP concernant le suivi médical, psychiatrique et psychologique des enfants, adolescents et jeunes adultes, sans pour autant pouvoir ni identifier ni caractériser de manière précise l'origine de ces difficultés, a élaboré une enquête pour effectuer un diagnostic sur la question du soin en DITEP.

Environ un quart des adhérents de l'AIRe (104 réponses) de toute la France ont répondu à l'enquête « Le soin dans les DITEP », envoyée à l'ensemble des adhérents entre le 15 mars et le 06 mai 2022.

Les résultats de cette enquête présentés dans le document à votre disposition ([cliquer ici](#)) permettent d'objectiver les pratiques, les moyens, et les attentes des structures pour la garantie de leur mission de soin et du droit des enfants à la santé, telle que définie par l'Organisation Mondiale de la Santé, sur l'ensemble du territoire national.

Quelques éléments significatifs :

– Plus d'un tiers des structures ne dispose pas de médecin psychiatre (37 structures sur 104 n'ont pas de postes ou des postes non pourvus), un second tiers voit les postes existants pourvus seulement de manière partielle ; et seul un dernier tiers des structures (34/104) ont effectivement un poste de médecin psychiatre entièrement pourvus.

– Alors qu'en moyenne, 18,9 % des enfants accompagnés par les DITEP sont suivis conjointement par la pédopsychiatrie, 90 % des directeurs et responsables de structures interrogés estiment qu'il existe des besoins non-couverts concernant le suivi thérapeutique des enfants accompagnés. Les répondants estiment en moyenne que ce sont 15,8% des situations qui nécessiteraient un relai supplémentaire d'accompagnement par la pédopsychiatrie.

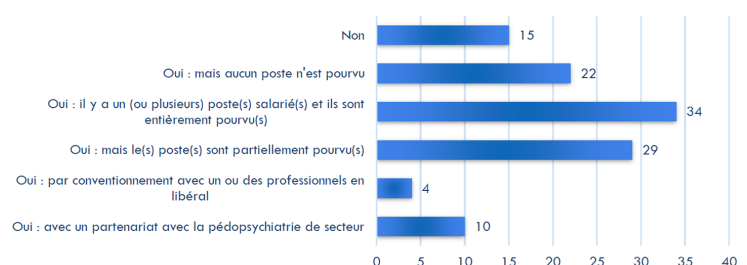
– Concernant l'organisation sur le territoire, on relève que 60% des réponses indiquent un accès à des soins hospitaliers « toujours compliqué ». Ce taux augmente à 83% lorsqu'il s'agit de l'accès à des soins hospitaliers en urgence. On peut également noter que seule une petite moitié des DITEP répondants (48/104) sont associés à l'élaboration du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM).

– Pour terminer sur une note positive, on note que les répondants estiment fortement (par une note moyenne de 7,7 sur une échelle de 1 à 10), que c'est l'ensemble de l'équipe professionnelle du DITEP qui concoure à la dimension soignante, que les professionnels soient du soin, de l'éducatif ou du pédagogique.

Ces résultats doivent permettre de construire une "feuille de route", d'élaborer des axes de travail et un plaidoyer qui seront portés par l'AIRe.

L'AIRe n'a cessé d'alerter, aux côtés des associations du médico-social, sur les conséquences graves qu'entraînent le manque de moyens et de personnel sur la qualité de l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

La structure dispose-t-elle d'un médecin psychiatre ?
(plusieurs réponses possibles)



Extrait de l'enquête « Structuration du soin dans les DITEP » - AIRe 2022

Retour sur les universités d'été 2022

Les Universités d'Été se sont déroulées du 30 septembre au 1^{er} octobre à Arras. La soixantaine de participants, administrateurs.trices, délégué.es territoriaux, formateurs.trices, membres d'honneur ont partagé des moments de convivialité et profité de l'accueil chaleureux des collègues de la région Hauts-de-France.



Après une présentation des lignes directrices du projet stratégique de l'AIRE par notre président, Roland DYSLI, Marie-Anne MONTCHAMP, ancienne secrétaire d'État chargée des solidarités puis des personnes handicapées et Cynthia FLEURY, Philosophe et psychanalyste, ont apporté leur contribution sur la question du soin, amenant les participants à réfléchir, lors d'ateliers, sur la singularité de notre modèle, à savoir le fonctionnement en dispositif ITEP et l'approche clinique que le dispositif favorise.

Dans un second temps, les échanges ont porté sur notre capacité à capter l'attention des pouvoirs publics et à faire mouvement avec d'autres acteurs, autour d'une conception partagée du soin. L'objectif est de construire une stratégie d'influence visant à promouvoir le modèle du Dispositif ITEP et à travers ce modèle la dimension soignante de celui-ci.

Ces travaux viendront clore le projet stratégique et se traduiront également par la formalisation d'un *Manifeste*. Ce dernier peut être vu comme le support de communication de l'AIRE, image de son identité, de sa démarche innovante en termes d'évolution de l'offre sur les territoires et de philosophie du soin, basée sur un engagement collectif fort. L'objectif est de rendre notre action plus lisible et donc plus influente.

L'année dernière, nous avons souhaité faire des universités à St Etienne un temps fort instituant, à l'occasion des 25 ans de l'AIRE. Christine Chognot, Docteur en sociologie, nous avait accompagnés dans ce travail. Elle avait notamment interrogé la volonté et la capacité de l'AIRE à être active dans le mouvement de la société. La réflexion sur notre identité institutionnelle militante et ce travail de prospective nous ont amené à retenir le scénario d'une association s'affirmant comme un acteur engagé.

Nous avons poursuivi ces travaux avec Marie-Anne MONTCHAMP et son équipe dans le but de caractériser le positionnement singulier de l'AIRE dans le contexte contemporain de la protection sociale et de mieux nous approprier les enjeux de l'influence afin de rendre notre action plus visible.



Nous serons d'autant plus entendus et audibles des pouvoirs publics si nous sommes capables de fédérer autour de notre modèle et faire mouvement.

C'est la raison pour laquelle nous envisageons l'organisation d'États Généraux du climat de soin à l'automne 2023.

Votre engagement à promouvoir ce modèle sur les territoires est essentiel à l'émergence de ce mouvement.

Dans un autre contexte, Jean MONNET expliquait que « Rien n'est possible sans les hommes, rien n'est durable sans les institutions ». Il nous semble que cela peut encore faire sens aujourd'hui...

Nous remercions chaleureusement Marie-Anne MONTCHAMP et Cynthia FLEURY pour leurs contributions ainsi que les membres de la commission vie associative, les collègues de la Région Hauts de France, les animateurs et la responsable vie associative pour leur implication dans la préparation des universités d'été.

Les vidéos seront prochainement disponibles sur le site Internet de l'AIRE

Présentation du décompte de l'activité



Dans le prolongement de la mise en place des dispositifs ITEP sur l'ensemble du territoire national, l'AIRe a effectué un travail de recherche pour proposer un mode de décompte de l'activité pour les DITEP.

Un décompte adapté à une nouvelle organisation : le dispositif

Les modalités d'accompagnement en dispositif permettent aux jeunes la diversité, la souplesse et la réactivité des réponses, au regard de leurs besoins. Aussi, le décompte de l'activité doit refléter l'importance de cette approche globale du Dispositif et être en mesure de valoriser les parcours des personnes accueillies. Pour cela nous proposons de nous appuyer sur deux indicateurs :

- La file active (au sens de la CNSA) qui représente l'ensemble des jeunes accompagnés dans l'année, quelles que soient les modalités d'accompagnement.
- L'« unité d'accompagnement », indicateur construit par l'AIRe pour permettre un système de comptage de l'activité reflétant le fonctionnement en Dispositif (souple, fluide et multimodal) et favorisant des parcours inclusifs.

Le calcul de l'activité en unités d'accompagnement garantit ainsi :

- la fluidité des parcours,
- l'individualisation des parcours,
- le temps consacré pour accompagner chaque enfant/adolescent dans son projet.

Une démarche nationale, portée par le Conseil d'Administration de l'AIRe

Après des travaux sur 3 régions (Haut de France, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes), l'AIRe a affiné les modalités de calcul de ce deuxième indicateur.

Ces modalités sont présentées dans deux fichiers téléchargeables en [cliquant ici](#) .

Lors de sa séance du 1er octobre 2022, le Conseil d'Administration de l'AIRe a validé le lancement d'une expérimentation de ces modalités au sein de son réseau.

Cette démarche a pour but de vérifier l'efficacité de cet indicateur, à savoir l'adéquation entre notre activité quantitative et la valorisation qualitative des parcours afin de rendre compte le plus justement possible de l'utilisation de nos dotations budgétaires.

Avancée des travaux avec la CNSA et la DGCS

Ces travaux ont été présentés au niveau national par l'AIRE auprès du GTN SERAFIN PH du 27 septembre 2022, à la CNSA. Suite à cette présentation, notre président Roland DYSLI, ainsi que Armelle Danvin et Vincent Rabbe membres du bureau, rencontreront la directrice de la CNSA, Madame Magnant, le 7 novembre 2022. Il s'agira d'échanger sur l'expérimentation de cette modalité de décompte de l'activité, pour les DITEP, au niveau national.

Déclinaison régionale de l'expérimentation

Plusieurs délégations régionales de l'AIRE se sont portées volontaires pour réaliser cette expérimentation et associent leur ARS à cette réflexion. En voici quelques exemples :

- En Hauts de France, 2 temps de travail sont programmés sur octobre et novembre 2022 entre l'ARS et la délégation régionale de l'AIRE.
- Sur la région Bretagne, la présentation à l'ARS a eu lieu et le déploiement doit débuter en janvier prochain.
- Sur la région Occitanie, dans le cadre du projet M.A.T.E.O : Mission d'Appui Technique aux Equipes d'Occitanie (développement des DITEP), une rencontre est prévue en novembre avec la direction de l'ARS pour évoquer, entre autres, cette modalité de décompte.
- Sur la région Bourgogne Franche Comté, des échanges sur le sujet entre l'ARS et la délégation de l'AIRE sont en cours.
- En Auvergne-Rhône-Alpes, un panel de DITEP volontaires va tester cette modalité de décompte de l'activité dans les prochains mois. Des échanges réguliers avec l'ARS ont lieu à ce sujet dans cette région.

Vous souhaitez vous joindre à cette expérimentation?

**Rapprochez-vous de votre délégué régional qui transmettra au Conseil
d'Administration**

Partenariat avec le réseau Addictions France



La délégation Régionale AIRE a participé à la réunion de lancement de la stratégie de promotion de la santé autour des conduites addictives dans les établissements DITEP de Nouvelle Aquitaine.

L'ARS NA a lancé une opération sur 5 ans, en partenariat avec l'association Addictions France, d'accompagnement des 53 DITEP autour des problématiques de conduites addictives, toutes addictions confondues.

L'AIRE est associée à cette opération comme tête de réseau, elle participera au comité de pilotage et organisera des journées régionales en support de cette stratégie tout au long de son déroulement.

Cette matinée de travail a aussi été l'occasion pour Jean François PRADENS, Antoine SAJOUS et Philippe GOUBELY de rencontrer les adhérents de la région présents et commencer à ébaucher avec eux le rétablissement d'un réseau actif régional qui s'était peu à peu étiolé au fur et à mesure des renouvellements de cadres et réorganisations associatives.

Le réseau addictions France est un réseau national qui propose des actions sur tout le territoire. Même si cette action est régionale, ce réseau reste à votre disposition pour des actions près de chez vous dans le cadre notamment d'actions de prévention que vous souhaiteriez mener au sein de vos DITEP.

Vous retrouverez le support de cette réunion de lancement ainsi que les documents afférents à ce projet en [cliquant ici](#).

Les délégués régionaux restent à votre disposition pour tout complément d'information.

Centre Ressources : Parcours & Dispositifs intégrés

La belle ville d'Arras à accueilli les 29 et 30 septembre derniers les universités d'été de l'AIRE. Le groupe de formateurs AIRE/Champ Social Formations a présenté **le nouveau Centre Ressources Parcours & Dispositifs intégrés**. Sa logique multi-ressources et ses potentialités interactives ont été fortement appréciées.

En lien direct avec la thématique centrale de cette université d'été, Champ Social s'engage aux côtés de l'AIRE, pour accompagner la dynamique et les besoins propres à l'émergence de la notion de Dispositif intégré et de société inclusive.

Abonnement par établissement & accessible à tous ses salariés N'hésitez plus, abonnez-vous !

Abonnement mensuel : 80€ HT



[Vidéo de démonstration](#)

[Je m'abonne](#)

[Site Internet de Champ Social](#)



L'AIRe rencontre la conseillère de la Secrétaire d'État chargée de l'Enfance

Une délégation de l'AIRe composée de Roland DYSLI, Président, Vincent RABBE, délégué Auvergne-Rhône-Alpes, Marceau REEG, délégué Grand-Est, et Chloé BLOSSIER, conseillère technique, a rencontré le jeudi 6 octobre 2022 Madame Guylène MOUQUET-BURTIN, conseillère Parcours de l'Enfant et Éducation de Madame Charlotte CAUBEL, Secrétaire d'État chargée de l'Enfance auprès de la Première ministre. L'occasion pour l'AIRe de présenter sa vision et les objectifs soutenus en matière de collaboration entre les DITEP et le secteur de la protection de l'enfance, dans l'objectif d'un accompagnement de qualité des enfants, jeunes et familles les plus en difficulté.

Nous avons donc d'abord rappelé l'engagement de l'AIRe, ses travaux et partenariats, et les fondements qui ont permis l'émergence du fonctionnement en dispositif basé sur les décroissements. Cela a permis de revenir sur les coopérations indispensables pour les DITEP afin de permettre des parcours sans ruptures pour les enfants et jeunes accompagnés : coopération avec l'éducation nationale, coopération avec la pédopsychiatrie, et coopération avec le secteur social. Plus en détail, nous avons pu reprendre les actions et partenariats associatifs que l'AIRe a pu progressivement instituer en vue de travailler à améliorer la coopération avec le secteur de la protection de l'enfance : d'abord avec l'ANMECS, puis avec le GEPSO, le CNAEMO, et l'ANPF. Partis de l'idée que la responsabilité des acteurs que nous sommes est d'agir ensemble, de ne pas rester cloisonnés comme nous le déplorons pour les politiques publiques, de pouvoir être un interlocuteur en inter-associatif, la co-organisation de la journée de coopération du 1^{er} juillet dernier a permis le partage des expériences et outils existants, ainsi que l'identification des difficultés et leviers mobilisables. L'AIRe a pu présenter la volonté des cinq associations de permettre désormais à ce travail de se poursuivre et se déployer sur les territoires, par des actions coconstruites dans les mois à venir.

L'AIRe a pu ensuite exposer les pistes qu'elle soutient pour pallier la fragmentation de l'intervention et le risque de rupture de parcours, dans le respect des spécificités de chaque secteur : la protection de l'enfance et l'accueil familial constituent bien souvent le lieu de vie de l'enfant, alors que le DITEP est un dispositif à visée soignante à travers une clinique interdisciplinaire thérapeutique, éducative et pédagogique sous diverses modalités, avec parfois un accueil de nuit pour des raisons thérapeutiques.

Ainsi, l'AIRe plaide pour la formalisation d'espaces communs d'échanges et d'analyses de pratiques ; pour des formations communes et croisées entre les deux secteurs ; pour la construction et la diffusion d'outils communs aussi bien pour l'évaluation de la situation que pour l'accompagnement (un projet commun pour l'enfant, des évaluations croisées, des protocoles partagés et la nécessaire interopérabilité des systèmes d'information des deux secteurs).

Mme MOUQUET-BURTIN a partagé avec nous l'importance capitale de la recherche académique et clinique, durable et multidisciplinaire (médecine, protection sociale et médico-sociale, sociologie etc.) pour améliorer la connaissance des publics, pour la diffusion et la promotion des connaissances, et pour enrichir la réflexion sur les modes d'accompagnement.

Territorialement, l'AIRE a insisté sur l'enjeu de réussir à trouver le bon niveau de coopération des acteurs, sûrement variable selon les territoires, permettant une vision transversale des situations (santé, autonomie, enfance) ; qui passe notamment par l'amélioration de l'effectivité des diagnostics territoriaux partagés (entre les différents financeurs) ; et par un engagement des associations locales dans les partenariats. L'AIRE a insisté sur le besoin de redonner du sens au travail social, actuellement en prise à de grandes difficultés.

Deux exemples de dispositifs innovants qui permettent une coopération entre les deux secteurs, mis en place dans la Région Grand-Est et sur le territoire de Belfort ont été présentés.

La rencontre a enfin été l'occasion pour l'AIRE d'affirmer qu'elle se tient à disposition des pouvoirs publics pour s'impliquer dans la co-construction des politiques innovantes, et d'inviter la secrétaire d'État à la visite de dispositifs qui mettent en place ces bonnes pratiques.

AGENDA



Journées nationales d'Arcachon

Les Journées Nationales se tiendront du 30 novembre au 2 décembre prochains à Arcachon. Les inscriptions sont ouvertes.

Le programme, les informations pratiques et le dossier d'inscription sont disponibles sur le [site dédié](#).

Des tarifs préférentiels ont été négociés auprès de certains établissements hôteliers. Retrouvez la liste complète en [cliquant ici](#).

Rugby

Le prochain Challenge Rugby aura lieu du 22 au 24 juin 2023 à Aubagne (13). Les inscriptions sont ouvertes !

[Site du Challenge](#)

[Formulaire de préinscription](#)